

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Ref : G10/fl/2019-PACE2030

Projet de Plan Air Climat Energie 2030

L'agence wallonne de l'Air et du Climat et le SPW Energie vous invitent à participer à l'enquête publique sur ce projet en application des dispositions de l'article D.29 du Livre 1er du Code de l'Environnement relatif à la participation du public en matière d'environnement

Personne à contacter : M. B. WIAUX.

Le dossier peut être consulté auprès du Service Environnement – Cellule Permis à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
Le 29 mai 2019	Le 29 mai 2019	Service Environnement Place Communale, 1 à La Louvière, le 12 juillet 2019 à 10 h	Collège Communal de et à 7100 LA LOUVIERE et/ou environnement@lalouviere.be

Le Collège Communal,

porte à la connaissance du public qu'une enquête publique est ouverte, relative à un projet de Plan Air Climat Energie 2030 accompagné du rapport sur les incidences environnementales (RIE) portant sur le projet en application des dispositions de l'article D.29 du Livre 1er du Code de l'Environnement relatif à la participation du public en matière d'environnement.

L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, c'est-à-dire du lundi de 8h30 à 16h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h auprès du Service Environnement – Cellule Permis – Cité Administrative – Place Communale, 1 à 7100 LA LOUVIERE – Tél : 064/27.78.11.

En dehors des heures de service, uniquement sur rendez-vous un jour en semaine jusqu'à vingt heures ou le samedi matin de 8h30 à 11h 30 en téléphonant au moins 24h à l'avance au 064/27.78.11

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du service communal précité.

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Des explications techniques sur ce projet peuvent être obtenues auprès Monsieur Wiaux, Conseiller en Environnement.

La Louvière, le 29 mai 2019

Le Directeur Général,
R. ANKAERT

Le Bourgmestre,
J. GOBERT